



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-28186>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **26-28186**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Conseil Départemental Haute-Vienne

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22870851700989

**Ville** : Limoges

**Code postal** : 87000

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 87

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : [https://cg87.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_11918\\_1151777.html](https://cg87.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_11918_1151777.html)

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Monsieur le Président

**Adresse mail du contact** : marches-demat@haute-vienne.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 555451010

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : DC1 Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou case F1 du DC1 cochée)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : DC2 Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (ou tableau partie F1 du DC2 complété)
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Liste des travaux exécutés au cours

des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin). Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 17/04/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Département

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** TRAVAUX SUR CHAUSSEES AVEC DES MATERIAUX ENROBES A L'EMULSION DE BITUME

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45233140

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne des travaux sur chaussées avec des matériaux enrobés à l'émulsion de bitume. La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Les prestations sont réparties en 4 lots géographiques. Les montants maximums en euros HT pour la période initiale sont : lot 1 : 650 000 euros HT, lot 2 : 520 000 euros HT, lot 3 : 650 000 euros HT, lot 4 : 780 000 euros HT. Les montants seront identiques pour la période de reconduction. Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre. Les candidats ont la possibilité de remettre des offres pour tous les lots. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de la date de notification pour une durée de un an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de la période de reconduction est de 1 an.

**Lieu principal d'exécution du marché :** sur le territoire du département de la Haute-Vienne

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 : MDD de Nantiat

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45233140

**Lieu d'exécution du lot :** sur le territoire de la MDD de Nantiat

- **Description du lot :** Lot 2 : MDD de Châteauneuf-la-Forêt

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45233140

**Lieu d'exécution du lot :** sur le territoire de la MDD de Châteauneuf-la-Forêt

- **Description du lot :** Lot 3 : MDD Le Dorat

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45233140

**Lieu d'exécution du lot :** sur le territoire de la MDD du Dorat

- **Description du lot :** Lot 4 : MDD Saint-Mathieu

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45233140

**Lieu d'exécution du lot :** sur le territoire de la MDD de Saint-Mathieu

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Toutefois quelle que soit la forme retenue, le groupement devra présenter un mandataire solidaire. Enfin, il n'est pas possible d'être mandataire de plusieurs groupements. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : ressources propres du Département et subventions éventuelles. Les sommes dues aux titulaires et aux sous-traitants de premier rang éventuels de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont les garanties et capacités techniques, financières et professionnelles. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante, pour tous les lots : 1 - Prix des prestations : Le critère prix sera jugé sur la base d'une commande masquée : 60% - 2 - Valeur technique jugée sur le mémoire technique : 30% - 3 - Valeur environnementale : 10%. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://cg87.e-marchespublics.com>. Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Limoges - 2 Cours Bugeaud - 87000 LIMOGES - Courriel : [greffe.ta-limoges@juradm.fr](mailto:greffe.ta-limoges@juradm.fr). - Référé précontractuel: délai de 7 jours à compter de l'envoi de la décision de rejet du pouvoir adjudicateur aux candidats écartés et préalablement à la signature du contrat. - Référé contractuel: 6 mois à compter du lendemain de la date de signature du marché. - Recours en annulation: délai de 2 mois à compter de la réception de la décision du pouvoir adjudicateur pour introduire un recours. Le DCE est disponible gratuitement sur le profil d'acheteur : <https://cg87.e-marchespublics.com>.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 18/03/2026